Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_087-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Délibération n° 2026.087

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 mars 2026 à 19 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Neuf Mars Deux Mil Vingt-Six** à dix-neuf heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	45
Pouvoirs :	4
Votants :	49

Date de la convocation : 3 mars 2026

Date d'Affichage : 10 mars 2026

Vote :	
Pour :	49
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Bernard DELAUNAY – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Jean-Christian BOURCIER – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Laurence CHEREL – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Pierre OGER – André PHILIPOT – Monique POMMEREUL – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Cécile PARLOT a donné pouvoir à Patrick MANCEAU
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Michel BALLUAIS
Anthony FRANDEBOEUF a donné pouvoir à JC RAULT

Gilbert BOUFFORT assistait à la séance

Étaient excusés :
Cécile PARLOT – *Vice-présidents délégués*
Éric BESSON – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Virginie D'ORSANNE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA –Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Antoine MADEC – Jean-Claude NOEL – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_087-DE

Fougères Agglomération **2026.087**

2026.087 - Équipements et politique culturels - Association Fougères Musicales - Avenant 2026-2028 à la convention pluriannuelle tripartite d'objectifs et de moyens

Par délibération en date du 31 janvier 2022, le Conseil d'Agglomération a renouvelé son soutien à l'association « Fougères Musicales », organisatrice du festival de musique de chambre chaque printemps à Fougères, en concluant une nouvelle convention pluriannuelle tripartite (Fougères Musicales / Fougères Agglomération / Ville de Fougères) d'objectifs et de moyens, pour une période de 5 années (01/01/2022 au 31/12/2026), incluant le versement d'une subvention annuelle de 25 000 € par Fougères Agglomération et 10 000 € par la Ville de Fougères.

Dans un souci de pérennisation de cet événement culturel, il est proposé d'établir un avenant à la convention pluriannuelle tripartite d'objectifs et de moyens :

- afin d'augmenter le soutien financier global des deux partenaires du bloc local à hauteur de 47 500 €, se répartissant comme suit :
  - 32 500 € pour Fougères Agglomération ;
  - 15 000 € pour la Ville de Fougères ;
- afin de prolonger la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2028.

Le projet d'avenant à la convention est joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'avenant à la convention pluriannuelle tripartite d'objectifs et de moyens conclue entre Fougères musicales, Fougères Agglomération et la Ville de Fougères ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant ainsi que tout document afférent.

Fait et délibéré en séance le 09/03/2026
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU